

Étudiants au Collège Montmorency : Vous croyez en l'importance d'offrir à notre jeunesse et aux parents le soutien dont ils ont besoin dans les circonstances actuelles, mais aussi après ?

Travailler au CSSDM tout en poursuivant vos études... c'est possible !

Votre avantage?

La flexibilité à un taux horaire très avantageux !



Nous cherchons à pourvoir des affectations temporaires à la journée, à court et à long terme.

Selon votre choix et vos disponibilités, vous pouvez travailler :

⇒ Sur des remplacements quotidiens ou à court terme :

- Sur appel, selon vos disponibilités
- Horaire de travail et nombre d'heures travaillées flexibles
- Lieux de travail différents
- Quarts de travail possibles du lundi au vendredi
 - Entre 11 h à 13 h (bloc 2)
 - Entre 15 h à 18 h (bloc 3)

⇒ Sur une affectation à long terme, si vos disponibilités vous le permettent.

Rémunération

Taux horaire variant entre **20,98 \$ à 24,22 \$/heure**, selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Une prime de 4,06 \$/jour peut être ajoutée dans le cas d'un horaire brisé.

Pour consulter la liste complète des programmes reconnus et pour postuler, consultez le lien suivant : [Offre d'emploi Éducatrices et éducateurs en service de garde](#)

* Une preuve d'admission dans le programme suivant sera requise :
DEC- Techniques d'éducation à l'enfance ou techniques d'éducation spécialisée
AEC-Techniques d'éducation à l'enfance

NB : carte de secourisme d'urgence et RCR valide (Ambulance St-Jean, La Croix-Rouge, Formation Langevin, Trauma-Secours, etc.)